



CIRCULAIRE CONFÉDÉRALE

Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE - 141, avenue du Maine - 75680 PARIS Cedex 14 - Tél.: 01 40 52 82 00 - e.mail : circulaires@force-ouvriere.fr

Paris, le 13 septembre 2017

- **AUX UNIONS DEPARTEMENTALES**
- **AUX FEDERATIONS NATIONALES**

Circulaire n° 113 - 2017
Secteur : Secrétariat Général
Objet : Ordonnances – suites.

Cher(e)s Camarades,

Conformément aux suites de la CE du 4 septembre 2017, la Confédération a émis des votes contre les ordonnances dans les organismes consultatifs où nous siégeons.

Par ailleurs, le 5 septembre 2017, les secrétaires généraux et présidents des 5 confédérations syndicales se sont rencontrés pour la troisième fois depuis le mois de juin. À cette occasion, le secrétaire général de la CGT a indiqué que son organisation déciderait d'une nouvelle date avant le 23 septembre.

Il n'a pas été possible de s'accorder sur une position commune des 5 confédérations, et c'est finalement le 21 septembre qui a été annoncé le 8 septembre dernier par la CGT.

Nous avons indiqué que FORCE OUVRIÈRE a discuté tout l'été, que nous n'avons pas eu de posture quand d'autres se sont contentés d'assister aux réunions officielles.

Actuellement, le Bureau Confédéral est mobilisé sur les décrets et les suites juridiques éventuelles à donner.

Pour toutes ces raisons, le Bureau Confédéral n'appelle pas aux manifestations du 21 septembre initiées par la CGT.

Le Bureau Confédéral